

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VAAST DE LONGMONT (60410)

Faute de quorum à la séance du 6 mars 2020, de la séance du 10 mars 2020 à 20h00,

Présents : Micheline FUSEE, Paul JOACHIM, Philippe COURCELLE, Dominique VERDRU, Bruno INTOCI, Grégory CENZI et Alain CORNIQUET.

Absents : Martine OLIVIER, Solange BLAUWBLOMME, Damien MAUVIN, Patrick ACCIAI, Joëlle COUTAT.

Secrétaire de séance : Bruno INTOCI.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal.

Madame le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour. A 6 votes pour et 1 vote contre (A. CORNIQUET), le conseil municipal décide de rajouter la signature de la convention avec la MJC pour le principe de facturation de 8€ par jour pour les enfants hors Verberie accueillis en ALSH.

Délibération 2020/05 : Validation des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Suite à l'avis favorable du Comité technique en date du 13/02/2020, le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, les Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS).

Délibération 2020/06 : Modification de la durée d'amortissement

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, la réduction à un an de la durée d'amortissement de la dépense au 2041582 de 1 432,71€ pour l'éclairage du passage piétons RD123.

Délibération 2020/07 : Validation des travaux du plan d'aménagement de l'ONF

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, la somme de 470,00€ HT pour les travaux de maintenance à réaliser par l'ONF en 2020 dans la forêt communale dans le cadre du plan d'aménagement.

Délibération 2020/08 : Adoption du compte de gestion du trésorier 2019

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier 2019.

Délibération 2020/09 : Approbation du compte administratif 2019

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2019 avec un résultat du fonctionnement qui s'est clôturé à 284 442,04€ (avec l'excédent reporté 2018) et avec un résultat d'investissement qui s'est clôturé à 65 715,36€ (avec l'excédent reporté de 2018) avec un besoin total de financement des restes à réaliser de 31 348,52€.

Délibération 2020/10 : Affectation du résultat 2019

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, une affectation du résultat au 1068 pour 31 348,52€ (arrondi à 31 349€) et en excédent de fonctionnement reporté au 002 pour 253 093,04€ (arrondi à 253 093€).

Délibération 2020/11 : Vote du taux des taxes directes locales pour 2020

Le point a été reporté car les notifications des bases ne sont pas encore arrivées.

Délibération 2020/12 : Attribution des subventions pour 2020

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé, d'octroyer des subventions à :

Radio Valois Multien	25,00€ (7 votes pour)
Club cyclo de Verberie	100,00€ (7 votes pour)
Athletic Sautriaud Verberie	200,00€ (7 votes pour)
Ecole de musique Darius Milhaud	150,00€ (7 votes pour)

DELIBERATION 2020/13 : Adoption du budget primitif 2020

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a adopté, à l'unanimité, le budget primitif qui s'équilibre à 590 735€ en fonctionnement et à 320 865,58€ en investissement.

Questions diverses :

- Pour les permanences aux élections municipales, il est prévu les tours ci-contre : 8h-10h30 : P. JOACHIM et G. CENZI, 10h30-13h : M. OLIVIER et M. FUSEE, 13h-15h30 : A.CORNIQUET et D.VERDRU, 15h30-18h : B.INTOCI et P. COURCELLE.

Vu qu'il n'y a plus de point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h40.

Vu pour être affichée le 11 mars 2020, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.